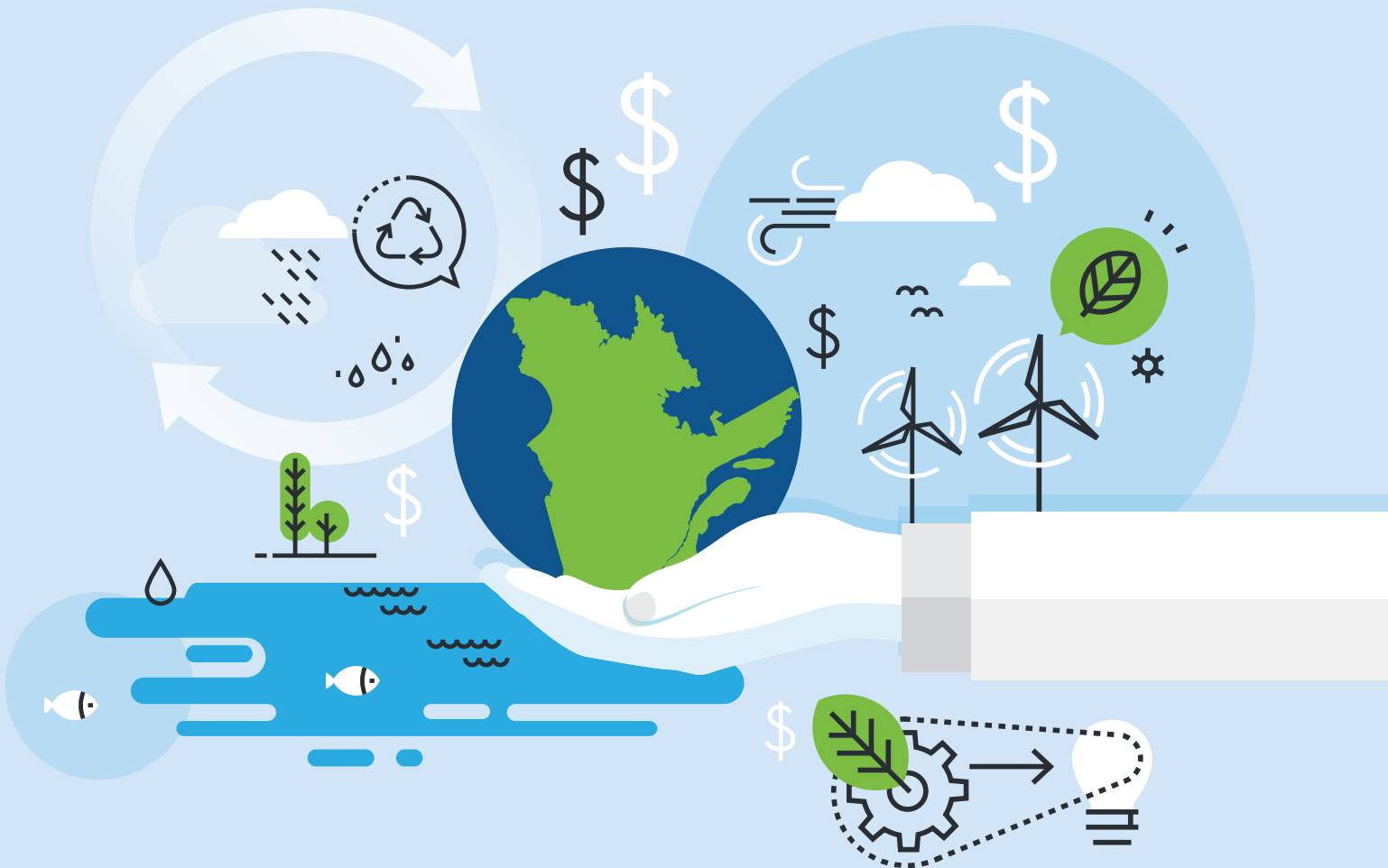


Recommandations

Pour la relance d'une économie québécoise **plus verte**



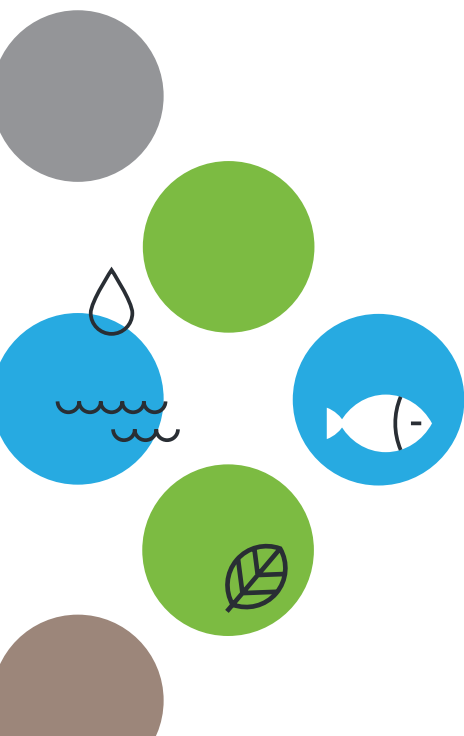
Réseau Environnement propose le cadre de l'économie verte pour relancer et renforcer l'économie québécoise. Selon le [Guide pratique pour l'intégration des stratégies de l'économie verte dans les politiques de développement](#) de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), l'économie verte est un véhicule pour le développement durable. C'est une économie qui se traduit par une amélioration de l'équité et du bien-être social de l'humain, tout en réduisant sensiblement les risques environnementaux et les pénuries écologiques.

Ainsi, selon l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, la croissance de l'emploi dans une perspective d'économie verte passe par l'investissement qui :

- Visent la réduction des GES;
- Améliorent l'efficacité énergétique et;
- Proscrivent les dommages à la biodiversité.

Selon [un article de Paul Lanoie](#), ancien professeur d'économie à HEC Montréal, l'investissement dans une économie respectueuse de l'environnement génère tout autant de retour sur l'investissement, sinon plus, que dans un schéma plus classique.

En effet, pour le seul volet de la lutte contre les changements climatiques, [un rapport de la Commission mondiale sur l'économie et le climat publié en 2018](#) anticipe que les actions ambitieuses pour le climat pourraient créer 65 millions d'emplois dans le monde d'ici 2030 dans des activités faibles en carbone. Par ailleurs, comme souligné dans une lettre de Réseau Environnement adressée au ministre Simon Jolin-Barette en date du 25 février dernier, ainsi que rapporté par ÉcoCanada, EnviroCompétences et le groupe Hélios, il y a déjà pénurie de main d'œuvre dans les secteurs d'activité liés à l'environnement et, plus particulièrement, dans la filière de l'eau.



Les recommandations proposées dans ce document visent globalement à :

Améliorer l'équité et le bien-être des Québécoises et des Québécois :

- Assurer un accès équitable à des ressources essentielles abordables et de qualité (eau, air, matériaux, énergie, territoire, milieux naturels)
- Préserver l'accès à ces ressources pour les générations futures
- Protéger la santé de la population

Préserver le capital naturel :

- Dépolluer les ressources vitales (eau, terre, air)
- Protéger les écosystèmes naturels
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Minimiser le prélèvement de ressources non renouvelables dans l'environnement

Assurer la viabilité de l'économie :

- Créer et maintenir des emplois bien rémunérés dans des secteurs en croissance;
- Favoriser la formation de main-d'œuvre spécialisée;
- Doter le Québec d'infrastructures durables et nécessaires à une économie verte
- Développer l'expertise et l'innovation de l'industrie québécoise
- Optimiser l'utilisation des ressources



Cinq grands projets pour relancer l'économie verte du Québec



En comparant les résultats des mesures de relance mises en place à la suite de la crise financière de 2008, une équipe de l'Université d'Oxford conclut dans [une récente étude](#) que les mesures de relance économique "vertes" créaient davantage d'emplois et rapportaient plus que les mesures de relance "traditionnelles".

Pour relancer l'économie du Québec dans le cadre de l'économie verte, Réseau Environnement propose justement de prioriser les cinq grands chantiers suivants :

1. Protéger notre ressource la plus chère : l'eau;
2. Circulariser l'utilisation de la matière;
3. Construire une économie sobre en carbone;
4. Léguer des terres saines aux générations futures;
5. Protéger la biodiversité.

Chacun de ces projets fait l'objet de recommandations plus précises, chacune constituant un chantier à part entière. Pour Réseau Environnement, il est primordial que les mesures de relance du Québec contribuent au développement des régions, d'autant plus qu'elles sont moins paralysées par la crise sanitaire que la région montréalaise. Les membres des régions ont contribué activement à la réalisation de ce document et plusieurs des recommandations visent à y développer le potentiel économique.

Finalement, quelques recommandations supplémentaires visant l'accélération de la reprise économique sont également présentées à la fin de ce document.



1. Protéger notre ressource la plus chère : l'eau

Investir dans les infrastructures d'eau :

- Encourager l'accroissement des investissements municipaux pour les infrastructures d'eau afin de réaliser les travaux qui assurent la pérennité des services d'eau aux citoyennes et citoyens d'aujourd'hui et de demain et qui favorisent l'utilisation durable de cette ressource épuisable. - [La valeur de remplacement des infrastructures d'eau ayant un déficit de maintien d'actif est de l'ordre de 17 milliards de dollars selon le rapport annuel 2019 du CERIU sur le portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec.](#)

Moderniser les systèmes de traitement des eaux usées :

- Mieux assainir les rejets aqueux d'origine anthropique dans nos milieux naturels au Québec qui cause aussi un tort majeur à la population humaine et aux écosystèmes. [L'exposition à ces contaminants se chiffre à environ 2% du produit intérieur brut aux États-Unis en raison des coûts de santé et de baisse de productivité.](#)
- Sur le plan des eaux usées municipales, bonifier les programmes de financement pour la modernisation et la réfection des infrastructures avec un accompagnement accru pour les municipalités de petite taille qui ont des ressources limitées. En effet, près de 100 municipalités n'ont toujours pas de système de traitement d'eaux usées, environ la moitié des eaux usées ne sont pas assujetties à un traitement secondaire et un traitement tertiaire est à peu près inexistant dans les installations d'assainissement;
- Sur le plan de la production agricole et animale, intercepter et éliminer les polluants par l'introduction d'une politique d'écoconditionnalité au niveau des aides financières et la création d'une Société de gestion des bandes riveraines.



2. Circulariser l'utilisation de la matière

Montrer l'exemple :

- Doter rapidement l'appareil gouvernemental d'une stratégie ambitieuse d'approvisionnement responsable basée sur des critères environnementaux et sociaux, favorisant notamment le contenu recyclé localement - [Le bilan 2018 de RECYC-QUÉBEC mentionnait que seulement 55% des matières sortantes des centres de tri trouvaient preneur au Québec](#);
- Implanter dès maintenant cette stratégie dans les appels d'offres des grands donneurs d'ouvrages du gouvernement (ex. : MTQ) - [75 % des infrastructures gouvernementales auront adopté des mesures en d'approvisionnement responsable en 2024 \(Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles\)](#);
- Soumettre l'ensemble des bâtiments gouvernementaux du Québec, incluant les hôpitaux et les écoles, au programme « ICI On recycle + » de RECYC-QUÉBEC avec pour objectif de les doter de plan de gestion des matières résiduelles visant l'atteinte des objectifs gouvernementaux - [Le plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise à détourner 60% des matières organiques produites dans les ICI de lieux d'élimination d'ici 2023](#).



Mettre en place la traçabilité des matières résiduelles générées sur le territoire :

- Favoriser l'adaptation des technologies de traçabilité existantes à la gestion des matières résiduelles afin de :
 - s'assurer que la matière va où elle doit aller (aucun déversement dans l'environnement);
 - attester le contenu recyclé des produits (bilan de masse et analyse de flux).
- Financer la réalisation de projets pilotes dans plusieurs régions et pour plusieurs types de matières.

Accompagner les secteurs non résidentiels dans la mise en place de solutions concrètes afin de détourner les matières de l'élimination :

- Soutenir la mise en place de conseillers locaux spécialisés pour l'accompagnement, la formation et le suivi de la mise en place de collectes adaptées dans les PME locales - [Le taux de valorisation des matières organiques dans les ICI était de 19% en 2015, le gouvernement vise atteindre 60% en 2023](#);
- Bonifier le soutien aux initiatives de symbioses industrielles dans les régions pour en augmenter le nombre et les faire perdurer.



3. Construire une économie sobre en carbone

Favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments :

- Financer la rénovation en efficacité énergétique des bâtiments de tous les secteurs en offrant des incitatifs financiers attirant le capital (ex. : programme de type PACE) - [Une étude d'Écohabitation Québec publiée en 2016 estimait qu'il était possible d'économiser près du tiers de l'énergie consommée par le secteur du bâtiment résidentiel du Québec et ce, en réalisant des travaux rentabilisés en 5 ans;](#)
- Encourager les projets de symbiose industrielle réutilisant les rejets thermiques, notamment pour la production serricole - [En 2010, le potentiel énergétique des rejets thermiques industriels représentait 15,3% de la totalité de l'énergie consommée au Québec et la valeur de ce "gisement" représentait environ 1,1% du PIB québécois.](#)

Utiliser les surplus d'électricité du Québec comme levier pour une économie verte :

- Offrir des tarifs énergétiques préférentiels aux activités contribuant à réduire les émissions de GES et de production serricole;
- Développer la filière de l'hydrogène verte locale.

Optimiser le secteur du transport :

- Accélérer le développement de la filière du transport électrique locale, de l'extraction des ressources au recyclage en fin de vie;
- Adopter rapidement une politique favorisant le télétravail - [Selon Catherine Morency, titulaire de la Chaire Mobilité de Polytechnique Montréal, si seulement 20 % des travailleurs de l'agglomération de Montréal adoptaient le télétravail une journée par semaine, les GES de l'ensemble du secteur du transport dans la même région seraient réduits de 10 %;](#)
- Connecter les régions à internet très haute vitesse pour favoriser le télétravail;
- Développer le transport en commun en région et le transport interrégional;
- Développer les aménagements permettant l'accès touristique aux régions en transport actif.



4.

Léguer des terres saines aux générations futures

Moderniser la gestion des terres contaminées :

- Tracer systématiquement les mouvements de sols contaminés;

Réhabiliter les terrains contaminés :

- Créer un Fonds d'aide à la réhabilitation (FAR) mis à la disposition des municipalités afin de financer une partie des coûts de réhabilitation - Dans une étude publiée en 2012, des chercheurs de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites estimaient que la création d'un tel fonds d'investissement se traduirait par des investissements privés totaux entre 100 et 200 fois les sommes investies par l'État;
- Relancer et faciliter l'accès aux programmes de subvention en réhabilitation (ex.: Climat-Sol-plus) - [La politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés prévoit 55 M\\$ d'investissements en soutien à la décontamination des sites municipaux et privés;](#)
- Favoriser l'enlèvement des réservoirs de diesel et la décontamination de ces terrains :
 - En réinstaurant [le crédit d'impôt RénoVert](#) qui visait notamment la décontamination du sol contaminé au mazout, conformément aux exigences de la Politique de protection et réhabilitation de terrains contaminés - [Le MELCC s'est notamment fixé l'objectif que 200 terrains résidentiels contaminés par du mazout soient décontaminés.](#)
 - En instaurant un programme d'enlèvement de réservoir de diesel pour les stations-service - [Le MELCC s'est fixé l'objectif que 100 terrains de stations-service appartenant à de petits propriétaires soient décontaminés.](#)
- Accélérer la réhabilitation des terrains contaminés appartenant à l'État (ex.: terrains d'écoles contaminés au diesel) - [Le MELCC s'est fixé l'objectif d'investir 120 M\\$ dans des travaux de réhabilitation de terrains contaminés appartenant à l'État.](#)



5. Protéger la biodiversité québécoise

Favoriser les infrastructures vertes :

- Appuyer financièrement et réglementairement le déploiement d'infrastructures vertes dans les organisations municipales - [Une étude pilote de 2014 sur la modélisation des pertes actuelles et futures associées aux inondations dans la région des Grands Lacs démontre qu'une augmentation de 10% d'implantation d'infrastructures vertes peut réduire les pertes économiques liées uniquement aux dommages causés aux bâtiments par les inondations de 37% à 41%](#);
- Bonifier les programmes de plantation d'arbres dans les milieux urbains, tel que la distribution annuelle d'arbres du ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs - [Une revue de littérature de l'INSPQ a démontré que la végétation en ville avait un impact significatif sur la séquestration de certains polluants, ainsi que sur la santé de la population \(diminution du taux de mortalité, des symptômes psychologiques, de dépression et de stress, et un niveau de cohérence sociale plus important\). De plus une étude de 2014 a mis en relief que la plantation d'un arbre apportait entre 1,35\\$ et 3,20\\$ en bénéfice divers.](#)

Protéger les milieux naturels :

- Financer davantage la mise en place de projets et de programmes pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité;
- Restaurer et créer de nouveaux écosystèmes naturels en milieux urbains et agricoles en aménageant des friches industrielles et des terres improductives à l'agriculture. – [Selon une revue de la littérature de 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec, les espaces verts augmentent la qualité et l'espérance de vie des citoyens et citoyennes vivant à proximité.](#)
- Soutenir les municipalités pour la préservation des milieux naturels sur leur territoire en leur offrant une compensation financière - [Dans une étude de 2014, des chercheurs ont estimé que l'étalement urbain et la perte de milieux naturels entre 1966 et 2010 ont occasionné des pertes de services écosystémiques annuels d'environ 236M\\$ seulement dans la région de Montréal.](#)



Accélérer la relance économique

Au-delà des grands projets d'économie verte présentés ci-dessus, les recommandations ci-dessous contribueraient à créer les conditions idéales pour accélérer la relance économique.

Réduire les délais :

- Relancer rapidement, puis accélérer l'étude des demandes de certificats d'autorisation en ajoutant des ressources humaines au ministère;
- Permettre une préapprobation des projets à moindre risque sous forme de déclaration de conformité si l'ensemble des documents exigés sont déposés au dossier et repousser l'étude complète à plus tard;

Lancer les projets déjà prêts :

- Honorer les programmes promis par le gouvernement avant la crise et respecter les échéances prévues;
- Bonifier les enveloppes des programmes pour financer l'ensemble des projets respectant les critères des appels de projet plutôt que seulement ceux qui obtiennent la meilleure note.

Supporter l'économie locale :

- Encourager les employeurs à permettre les semaines de quatre jours afin de favoriser le tourisme local ([comme le fait la Nouvelle-Zélande](#));
- Financer les projets d'écotourisme au Québec;
- Encourager l'achat des produits et des aliments fabriqués au Québec par les consommateurs et faciliter leur identification.